DU CON Séar Ville de Présidence de M

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

Nº1

Etaient présents: M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées: Mme Christèle COURSAT, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Aïcha RAZOUKI

Etaient absents: Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tulle concernant l'exercice 2015 jusqu'à la période la plus récente

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant que le Président de la Chambre Régionale des Comptes a transmis à Monsieur le Maire le rapport d'observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Commune de Tulle concernant l'exercice 2015 jusqu'à la période la plus récente,
- Vu l'article L 243-6, alinéas 1 à 4 du Code des juridictions financières prévoyant que le texte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes soit communiqué par le Maire à l'assemblée délibérante.

Le rapport d'observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tulle à compter de l'exercice 2015 jusqu'à la période la plus récente a été communiqué à l'assemblée délibérante lors de sa séance du 11 avril 2023.

Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 12 AVR. 2023 Date et ref de l'accusé de réception : 12 AVR. 2023

M- MOU2023